



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Cesag

18168

PK/st
N° 0012/DG

Dakar, le 12 DEC. 2000

Le Directeur Général

/)/OTE DE SERVICE

Objet : Réorganisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

Pour compter du 1^{er} janvier 2001, le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion est doté des structures ci-après :

- La Direction Générale
- Le Comité Pédagogique
- Les Instituts
- Les Directions
- Les Projets autonomes

1. La Direction Générale comprend :

- Le Directeur Général à qui sont rattachés l'Audit interne et le Secrétariat ;
- Les Conseillers pédagogiques et de développement.

2. Le Comité pédagogique

Présidé par le Directeur Général, il est formé par

- Les Conseillers pédagogiques et de développement ;
- Les Directeurs d'Instituts ;
- Le Directeur de l'Appui pédagogique et des Ressources multimédia ;
- Le Directeur Administratif, Financier et des Ressources Humaines ;

Le Secrétariat du Comité est assuré par un Conseiller.

Il peut se réunir en **Comité de Direction** avec un ordre du jour plus large.

3. Les Instituts

Sont retenus comme Instituts :

- L'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises et des Organisations ;
- L'Institut Supérieur de Comptabilité ;
- L'Institut Supérieur de Santé ;
- L'Institut de Langues et de Communication Internationale.

D'autres Instituts pourraient être créés si l'activité d'une filière le justifie.

4. Les Directions

Ce sont :

- La Direction de l'Appui pédagogique et des Ressources multimédia ;
- La Direction Administrative, Financière et des Ressources Humaines.

5. Les Projets autonomes

Dans leur phase actuelle, l'*Ingénierie et Gestion des Systèmes de Formation* ainsi que le projet de *Mastère en Banque et Finance* sont conduits sous la forme de projets autonomes.

La présente Note de Service qui prend effet au 1^{er} janvier 2001, remplace toutes les dispositions antérieures.

Patrice KOUAME